

# AIDE-MÉMOIRE

## Les catégories d'engins de chantier

### Recommandation R.482

La recommandation R.482 classe les engins de chantier en 11 catégories d'équipements (définitions et illustrations extraites de la recommandation R.482) :

#### Catégorie A : Engins compacts, limités à la liste exhaustive suivante :

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse  $\leq 6$  tonnes,
- chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse  $\leq 6$  tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse  $\leq 6$  tonnes,
- moto-basculateurs de masse  $\leq 6$  tonnes,
- compacteurs de masse  $\leq 6$  tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance  $\leq 100$  cv (73,6 kW).



#### Besoin d'informations ?

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

## **B : Engins à déplacement séquentiel**

### Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes,
- pelles multifonctions.



### Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel

- machines automotrices de sondage ou de forage.



### Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel

- pelles hydrauliques rail-route.



#### **Besoin d'informations ?**

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

## C : Engins à déplacement alternatif

### Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif

- chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes.



### Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif

- boteurs,
- chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes.



### Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif

- niveleuses automotrices.



#### **Besoin d'informations ?**

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

## Catégorie D : Engins de compactage

- compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes.
- compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.



## Catégorie E : Engins de transport

- tombereaux, rigides ou articulés,
- moto-basculateurs de masse > 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).



### Besoin d'informations ?

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

## Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât,
- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.



## Catégorie G : Conduite des engins hors production

- déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

### Besoin d'informations ?

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

## Modes de conduite et options

(extrait R.482)

CATÉGORIE R.482	MODE DE CONDUITE	ÉVALUATIONS OPTIONNELLES	
		CONDUITE AU MOYEN D'UNE TÉLÉCOMMANDE	CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT SUR PORTE-ENGINS
<b>A</b>	Conducteur porté	En option	<del>Incluse dans le CACES® R.482 cat. A</del>
<b>B1</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>B2</b>	Conducteur porté	En option	En option
	Conducteur accompagnant	<del>Incluse dans le test CACES®</del>	En option
<b>B3</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>C1</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>C2</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>C3</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>D</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>E</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>F</b>	Conducteur porté	En option	En option
<b>G</b>	Conducteur porté	En option	<del>Incluse dans le CACES® R.482 cat. G</del>

### Besoin d'informations ?

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

## VALIDITÉ DES CACES® R.372M

La détention d'un CACES® R.372m en cours de validité dispense, pour une durée maximale de 5 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente recommandation, d'un ou plusieurs CACES® R.482 selon les règles de correspondance suivantes (extrait R.482) :

CACES® R.372m DÉTENU		DISPENSE DU CACES® R.482 DE LA CATÉGORIE...	
			REMARQUES OU RESTRICTIONS
1	Tracteurs et petits engins	A	
2	Engins d'extraction ou de chargement à déplacement séquentiel	B1	Si les épreuves pratiques du CACES® R.372m ont été passées sur une pelle hydraulique (attestation)
		B2	Si les épreuves pratiques du CACES® R.372m ont été passées sur une foreuse (attestation)
3	Engins d'extraction à déplacement alternatif	C2	
4	Engins de chargement à déplacement alternatif	C1	
5	Engins de finition à déplacement lent	Pas de dispense. Équipements non concernés par la R.482	
6	Engins de réglage à déplacement alternatif	C3	
7	Engins de compactage à déplacement alternatif	D	
8	Engins de transport	E	
9	Engins de manutention	F	
10	Conduite d'engins hors production	G	

*Nota : Les options télécommande et porte-engins relatives aux CACES® R.372m dispensent de ces mêmes options pour les CACES® R.482, selon les modalités décrites dans la présente recommandation (cf 3 / 3 et 3 / 3 / 2 / 2 notamment).*

### Besoin d'informations ?

Pour tout conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.